

**RAPPORT ANNUEL
DE LA PLATEFORME
DE COORDINATION
DES OPÉRATEURS
ET ACTEURS DE L'EAU
DE LA RÉGION DE
BRUXELLES-CAPITALE**

ANNÉE 2025

OBJECTIF DU RAPPORT ANNUEL

Le présent document a pour objectif de rendre compte des discussions et actions réalisées annuellement par la Plateforme des opérateurs et acteurs de l'eau de la région bruxelloise ainsi que ses groupes de travail et de suggérer des pistes d'amélioration pour le développement du secteur de l'eau.

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME DE COORDINATION DES OPÉRATEURS ET ACTEURS DE L'EAU DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE	4
Sa composition	4
Les groupes de travail (GT)	5
Son fonctionnement	5
2. SYNTHÈSE DES ACTIONS ET DES DISCUSSIONS 2025 AU SEIN DE LA PLATEFORME DE COORDINATION DES ACTEURS ET OPÉRATEURS DE L'EAU	6
2.1. Actions coordonnées de lutte contre les déversements d'orage, contre les inondations, mesures de protection et d'amélioration de la qualité et de la quantité de la ressource eau	6
2.2. Rencontres entre la Plateforme et d'autres entités	8
2.3. Partage d'informations diverses	10
Principaux apports de la Plateforme au secteur de l'eau pour l'année 2025	11
3. SYNTHÈSE DES ACTIONS ET DES DISCUSSIONS 2025 AU SEIN DES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES	12
3.1. GT Inondations	12
3.2. GT Carto	12
3.3. GT Lex	12
3.4. GT Sécheresse	12
3.5. GT Déversement	12
Principaux apports des GT thématiques au secteur de l'eau pour l'année 2025	13
4. SYNTHÈSE DES ACTIONS ET DES DISCUSSIONS 2025 AU SEIN DES GROUPES DE TRAVAIL PAR BASSIN VERSANT	14
4.1. Points généraux	14
4.2. GT Senne -Neerpedebeek-Vogelzangbeek	15
4.3. GT Geley(i)tsbeek	15
4.4. GT Maelbeek	16
4.5. GT Molenbeek	16
4.6. GT Woluwe	16
Principaux apports des GT par bassin au secteur de l'eau pour l'année 2025	17
5. PISTES DE RÉFLEXION POUR L'ANNÉE 2026	18
6. CALENDRIER DES RÉUNIONS	19

1. PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME DE COORDINATION DES OPÉRATEURS ET ACTEURS DE L'EAU DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

L'acte fondateur de la Plateforme est l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 24 avril 2014 coordonnant les missions de service public des opérateurs et acteurs dans la mise en œuvre de la politique de l'eau a porté la création d'une Plateforme de coordination.

SA COMPOSITION

La Plateforme de coordination se compose des représentant.e.s des différents opérateurs de l'eau:

- Bruxelles Environnement (BE);
- Vivaqua;
- Hydria

Depuis 2021, sur base de l'article 7 de l'arrêté instaurant la Plateforme, le Port de Bruxelles est invité systématiquement à toutes les réunions.

A la demande de Brugel, un de ses représentants a été invité à la Plateforme pour 6 occurrences en 2024. La participation de Brugel à la Plateforme a été prolongée pour l'année 2025.

Le représentant du Ministre bruxellois en charge de l'environnement participe également aux réunions de la Plateforme de coordination des opérateurs de l'eau. Il en assure officiellement la présidence depuis la modification en avril 2018 de l'arrêté de 2014 susmentionné.

Toutefois depuis 2019, cette Présidence a été assurée de manière ad interim par BE.



10 ans de la Plateforme, 2024

LES GROUPES DE TRAVAIL (GT)

La Plateforme de coordination a créé en son sein des groupes de travail ad hoc en fonction des thématiques particulières abordées au niveau régional, à savoir les groupes de travail (GT) suivants:

- GT Inondations
- GT Carto
- GT Lex
- GT Sécheresse
- GT Déversement

La Plateforme de coordination a également créé un groupe de travail par bassin versant situé sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, à savoir les GT suivants:

- GT Senne- Neerpedebeek – Vogelzangbeek
- GT Maelbeek
- GT Molenbeek
- GT Woluwe
- GT Geley/itsbeek

Il est à noter que divers autres acteurs (les conseillers eau au sein des 19 communes, Bruxelles Mobilité, Urban,...) sont invités aux GT qui les concernent.

Les GT thématiques se réunissent une à deux fois par an et les GT par bassin versant, conformément à l'arrêté, se réunissent (au minimum) une fois par an.

SON FONCTIONNEMENT

La synthèse des discussions et des propositions fait l'objet d'un procès-verbal au terme de chaque réunion de la Plateforme de coordination, des groupes de travail ad hoc et des comités de bassin versant créés. Les procès-verbaux ainsi que les présentations sont envoyés par mail et/ou disponibles sur une plateforme de partage en ligne.

2. SYNTHÈSE DES ACTIONS ET DES DISCUSSIONS 2025 AU SEIN DE LA PLATEFORME DE COORDINATION DES ACTEURS ET OPÉRATEURS DE L'EAU

Pour l'année 2025, la Plateforme a accompli plusieurs actions permettant de mettre en œuvre une politique de l'eau coordonnée.

En 2025, la Plateforme a commencé le travail pour le Plan de Gestion de l'eau 2028-2033 (PGE 4), initié avec la proposition des questions importantes qui a été soumise à une consultation publique (entre mai et novembre), l'analyse de l'état des masses d'eau, la détermination de la méthodologie de travail et, pour terminer, la rédaction du prochain programme de mesures.

En matière d'outil, la Plateforme utilise dorénavant un sharepoint. Celui-ci permet le partage de document : les ordres du jours, les présentations, les procès-verbaux, etc.

2.1. ACTIONS COORDONNÉES DE LUTTE CONTRE LES DÉVERSEMENTS D'ORAGE, CONTRE LES INONDATIONS, MESURES DE PROTECTION ET D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ET DE LA QUANTITÉ DE LA RESSOURCE EAU

a. Lutte contre les déversements

L'année 2025 fut une année plutôt sèche. Les déversements principaux se sont concentrés durant les périodes janvier/février et octobre/novembre, ainsi que durant plusieurs gros orages en mai, juillet et septembre. En terme de durée/volume fréquence des déversements, la situation fut en nette amélioration par rapport à 2024 (année exceptionnellement pluvieuse) et proche de la situation observée en 2022 et 2023.

Afin de limiter les déversements du réseau d'égouttage, il est nécessaire que ce dernier contienne un minimum de sédiments. Pour cela une machine de curage existe dans l'émissaire rive droite de Vivaqua. A l'occasion d'une réunion, Vivaqua a présenté les évolutions entre l'ancienne machine de curage et la nouvelle. Cette dernière utilise un système qui vise la remise en suspension des sédiments. Une coordination entre Vivaqua et Aquiris est nécessaire pour garantir le curage et que la STEP puisse recevoir les eaux usées surchargées en sédiments. L'objectif est de curer 2x par an l'émissaire de bout à bout (jusqu'à Masui, en curant quelques centaines de mètres par jour).



Nouvelle machine de curage

Depuis quelques années, la Plateforme a œuvré de manière coordonnée à diminuer les déversements. Pour l'année 2025, le travail s'est concentré sur le déversoir du Molenbeek. Des travaux de réhausse du déversoir vers la Senne (et en partie vers le Canal) ont été réalisés par Vivaqua, ceci permettant de limiter la fréquence des déversements. A la réunion d'avril, Hydria a présenté l'état d'avancement de l'adaptation des taques. Cette adaptation permettant la purge d'air et étant un préalable impératif pour envoyer plus d'eau sans risque vers la station d'épuration. Suite à l'adaptation des taques, le by-pass a pu être en partie ouvert, pour envoyer plus d'eau à la station d'épuration, réduisant de facto la fréquence des déversements.

Hydria a présenté le bilan de ses investissements pour limiter les déversements vers le milieu naturel. Cela a amené des discussions sur le placement de capteurs de débit au niveau des déversoirs afin d'améliorer la collecte de données. Dorénavant, dans toutes les études et tous les travaux d'Hydria, la gestion dynamique est intégrée. Des travaux d'adaptations de gestion dynamique pour les bassins tampons Belliard et Flagey sont annoncés pour 2026.

Vivaqua a également présenté son bilan des investissements pour limiter les déversements. L'optimisation sur les déversoirs « spaghetti », projet fécondité et Beyseghem (réhausse du déversoir vers le Canal) ont continué. L'extension du réseau d'égouttage au niveau du Logis-Floréal continue de se faire en collaboration avec la commune sur une stratégie de gestion durable des eaux pluviales. Des extensions du réseau ont pu se faire à Uccle également : dans le quartier Bourdon et l'avenue des Eglantiers. Par ailleurs, le travail de Vivaqua sur la mise en place de stations de pompage afin de supprimer des rejets dans la Senne continue : Bara, Aviation, Centre Kanal- Pompidou et Bollinckx.



Mise en place station de pompage Kanal - Willebroek

Le travail pour limiter les déversements du réseau d'égouttage a donc encore bien progressé en 2025.

b. Lutte contre les inondations

Le cas des inondations de la rue Gray a été discuté à de nombreuses reprises sous différents angles :

- Les interactions avec la commune (envoi de courriers)
- Les moyens d'informations des citoyens
- Les contenus didactiques à paraître sur le site de BE
- Les actions prises par la commune : les rencontres citoyens, l'élaboration d'une procédure inondations, une brochure, etc.
- La proposition de constitution d'une Taskforce

BE a présenté l'évaluation préliminaire des risques d'inondation lors de la réunion de février. Cette évaluation est la première étape avant l'actualisation de la carte inondations (qui sera mise en ligne en 2026). Entre 2018 et 2023, 16 inondations importantes se sont produites en RBC, toutes au cours de la période printemps-été. Les inondations les plus conséquentes se sont produites le 4 juin 2021 et le 26 juillet 2018. Suite à cette évaluation, la Région est déclarée à risque dans son entièreté, comme précédemment.



Rue Gray, été 2024, image d'habitant

c Mesures de protection et d'amélioration de la qualité et la quantité de l'eau

• Maillage bleu

BE a annoncé le lancement de l'étude de l'aménagement des berges de la Senne en zone de frayère via le projet Belini.

En 2025, des discussions ont également eu lieu sur les rejets vers le Vogelzangbeek et comment coordonner les actions entre les opérateurs de l'eau et la commune d'Anderlecht.

Du côté du Port de Bruxelles, l'étude sur les flottants a été achevée. Le Port attend un Gouvernement bruxellois pour pouvoir mettre l'ensemble des solutions combinées proposées en œuvre. Mais malgré l'absence de Gouvernement, pour certaines actions dont les coûts peuvent être considérés comme de la gestion quotidienne, celles-ci pourront mises en œuvre.



Campagne de sensibilisation du Port de Bruxelles

• Réseau d'égouttage

En 2025, les dernières modifications au projet d'arrêté « régimes d'assainissement des eaux usées » ont été approuvées en vue de son approbation en 2ème lecture par le Gouvernement. En outre, une actualisation de l'analyse économique de la cartographie a été validée. L'idée est de justifier l'équilibre et la proportionnalité entre imposer le raccordement à l'égout et l'installation d'une station d'épuration individuelle, sachant que le projet d'arrêté tend à contraindre un maximum vers le régime d'assainissement collectif.

Des discussions ont eu lieu sur la question d'arriver à estimer le nombre d'habitants non-raccordés au réseau d'égouttage. Il a été décidé de démarrer une méthodologie de travail et de définir des objectifs.

2.2. RENCONTRES ENTRE LA PLATEFORME ET D'AUTRES ENTITÉS

a. Aquiris



Des incidents ont eu lieu à la STEP Nord : rupture d'une conduite et une coupure de l'alimentation électrique. Les conséquences ainsi que la gestion d'Aquiris de ces incidents ont été discutés.

Afin de limiter les déversements indirects au niveau de Marly, des règles de pompage de l'émissaire rive gauche ont été établies.

L'ouverture du bypass du déversoir Molenbeek afin d'augmenter le volume d'eau envoyé vers la STEP Nord lors des petites pluies pour limiter les déversements a été discuté. Aquiris a fait part de ses inquiétudes par rapport au supplément de charge et de débit à gérer pour la station.

b. Perspective



Des représentants de Perspective ont été invités à la Plateforme afin d'échanger sur le rapport de la phase 1 d'Hydria pour la construction d'un bassin tampon dans le bassin versant du Molenbeek.

L'objectif de l'étude actuelle est d'arriver à un consensus avec tous les acteurs – dont à titre principal les 4 communes du bassin versant – afin que le projet ne soit plus arrêté lors des prochaines étapes. L'étude montre déjà qu'il est important de combiner la GiEP et les infrastructures de bassin tampon pour lutter contre les inondations dans ce bassin versant mais aussi et surtout diminuer les déversements en cas d'orage (en lien avec la nouvelle Directive ERU).

Lors de cette rencontre, Perspective a rappelé les procédures concernant l'état d'avancement et les recours liés au PAD Heysel ainsi que les projets en cours dans cette zone.

c. Beliris



Beliris a présenté à la Plateforme ses projets le long du Canal : leurs plannings et mises en œuvre. Le projet d'étang de baignade a été discuté également. BE a présenté les outils disponibles afin d'appliquer la GiEP dans les projets : le Facilitateur Eau, le guide bâtiments durables, la carte des projets exemplaires, le manuel des espaces publics, le CCT IrisRoad, etc.

Beliris a profité de cette réunion pour partager certaines difficultés :

- sur la mise en œuvre de la GiEP en milieu contraint (dans les rues denses et étroites) ;
- sur l'augmentation des plaintes sur les arrivées d'eau en cave ;
- l'affaissement des aménagements de surface faits au-dessus de voiries/allées infiltrantes (exemple : parc en face de Sainte-Gudule).

d. SLRB



La SLRB est venue présenter son rôle et son fonctionnement lors d'une réunion de la Plateforme. BE en a profité pour présenter les enjeux de la GiEP.

Le sujet principal de l'échange portait sur les procédures de rétrocession des bassins d'orage aux futurs gestionnaires des sites. Vivaqua a rappelé l'existence de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale réglementant la mise en place, l'exploitation et le contrôle des bassins d'orage. La SLRB a précisé qu'ils construisent les bassins d'orage mais que ce sont les SISP (Société immobilière de service public) qui reprennent la gestion et l'entretien. Il a été convenu avec la SLRB que les besoins d'entretien des bassins d'orage privatifs et les réseaux séparatifs sur voirie privée seront anticipés dans le cadre du transfert entre la SLRB et les SISP. Et que ces dernières seraient informées de l'existence de l'arrêté.

e. Bruxelles Pouvoirs Locaux



Afin d'avancer sur la lutte contre les inondations, BE a rencontré Bruxelles Pouvoirs Locaux afin de comprendre les évolutions par rapport aux éléments mis en place pour gérer les conséquences économiques des inondations. BE en a fait le retour à la Plateforme.

Il est à noter que le fonds des calamités fédéral n'existe plus depuis la 6ème réforme de l'état. Depuis, chaque région adopte sa méthode. En région bruxelloise, ce n'est plus un fonds. Différentes ordonnances ont été mises en place par Bruxelles Pouvoirs Locaux. Voici la logique qui y a été instaurée :

- pour les inondations des habitations, les occupants doivent être assurés ;
- les remboursements se font via les assurances avec un plafond ;

- c'est le fédéral qui détermine le seuil du plafond de remboursement des assurances ;
- si les gens se font éjecter par leur assurance, ces gens-là arrivent dans les bureaux des tarifications. Seules les personnes dont les revenus sont faibles sont pris en charge ;
- ce sont les communes qui doivent demander à Pouvoirs locaux de déterminer qu'un événement est une calamité ;
- l'exceptionnalité de la pluie ou de l'inondation fluviale est respectivement fournie par l'IRM et BE (également sur base de flowbru) ;
- pour terminer, c'est à la discrétion du Ministre (président) de dire s'il porte le point au Gouvernement, puis le Gouvernement qui doit déterminer si c'est une calamité.

f. Les parlementaires bruxellois



Un avis de la Plateforme des opérateurs de l'eau au sujet de la proposition du collectif Brusseau « Le grand défi de la vallée du Molenbeek – projet-pilote vers un contrat de vallée régional » a été transmis aux élus bruxellois ainsi qu'à Brusseau. La Plateforme se réjouit de l'intérêt des membres de ce collectif pour une gestion durable des ressources en eau, mais tient à préciser des éléments qui sont omis dans leur proposition et y ajouter des questions, commentaires importants.e.s : 1) aucune référence aux actions similaires existantes et développées depuis une dizaine d'années par la Plateforme et les communes, pilotées la plupart du temps par Bruxelles Environnement. L'avis de la Plateforme rappelle tout ce qui a déjà été fait. 2) est-il pertinent de créer une nouvelle structure (équipe pluridisciplinaire pour mobiliser, fédérer et accompagner les réseaux d'initiatives) dans la réalité budgétaire actuelle ? 3) Des collaborations (plutôt infructueuses) existent déjà entre des membres de la Plateforme et Brusseau 4) nombre de propositions du collectif viennent recouvrir des actions déjà réalisées en tout ou en partie par la Plateforme.

g. Rencontre avec la Commission européenne («structured dialogue»)



BE a rencontré des représentants de la Commission européenne sur la mise en œuvre des plans de gestion par district hydrographique au niveau belge et en a fait le retour à la Plateforme. Les éléments principaux de cette rencontre sont les suivants :

- La Commission insiste sur l'atteinte du bon état des masses d'eau en 2027, tant pour les eaux de surface que souterraines.
- Un des mots d'ordre qui tient à cœur de la Commission est « Water Efficiency First » donc l'application des principes de l'utilisation rationnelle de l'eau en partant des infrastructures existantes.
- Dans les discussions sur les solutions, BE a demandé d'augmenter les possibilités de financement et d'en faciliter l'octroi. Car le manque de ressources financières reste le principal problème pour l'atteinte des objectifs du PGE.

h. Communes

Depuis 2024, les opérateurs de l'eau ne participent plus systématiquement aux groupes de travail par bassin versant. Ils sont présents qu'à la demande des communes. De ce fait, certaines informations et/ou demandes provenant des communes sont communiquées, par BE, lors des réunions de la Plateforme :

- Présentation des aides citoyennes mises en place par les communes pour faire avancer les enjeux de l'eau ;
- Présentation de projets communaux GiEP.

2.3. PARTAGE D'INFORMATIONS DIVERSES

a. Intégration d'Hydria au Centre de tri

Les objectifs, discutés en Plateforme et visés par cette intégration sont les suivants :

- La création de synergies industrielles entre l'eau et les déchets;
- L'optimisation des coûts quotidiens et une meilleure planification des investissements
- Le développement d'une filière locale de valorisation des déchets : une usine de biométhanisation pour éviter le transport des boues d'épuration ;
- Le renforcement de la maîtrise publique avec une meilleure coordination et un accès facilité à des financements.

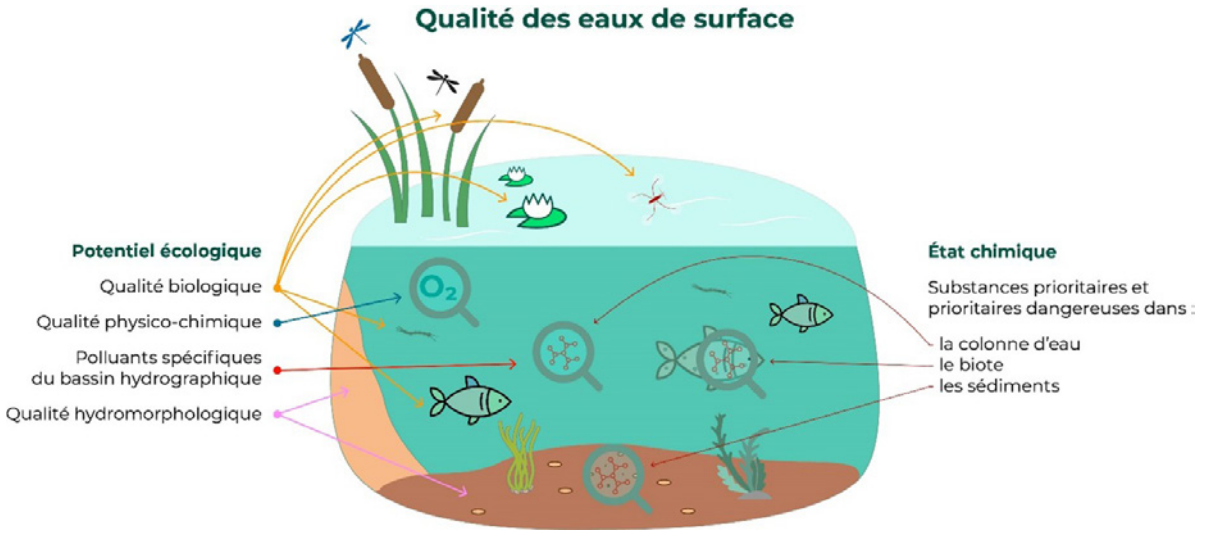
La Plateforme a témoigné son étonnement sur la méthodologie et l'absence de communication en amont de cette décision.

b. Outils et études

En 2025, BE a présenté son analyse de l'état des masses d'eau. Les efforts conjugués de l'amélioration de la station d'épuration Sud, les améliorations sur les déversoirs d'orage, le travail sur le maillage bleu et l'amélioration de la qualité de l'air portent leurs fruits. Globalement il y a une nette amélioration de la qualité de l'eau en région bruxelloise, bien que le bon état ne soit pas encore atteint.

La révision de la carte d'aléa d'inondations a été discutée en Plateforme tant pour sa méthodologie que ses résultats. La question s'est posée de faire apparaître plus explicitement les zones de refoulement d'égout dans la carte principale, comme demandé par certaines communes. L'objectif pour l'apparition de cette information est de trouver le juste équilibre entre le besoin de communiquer le risque localement sans en exagérer son ampleur par rapport aux inondations de surface. Il a été décidé que la donnée du refoulement d'égout sur les voiries publiques serait apparente sur la carte d'aléa d'inondations.

Dans le cadre de la révision du PRAS, BE a voulu mieux définir les objets eau. Ces définitions devraient être rendues disponibles sur le site de BE en 2026.



c. Etat des lieux des événements pluvieux de 2025

En juin, le Port de Bruxelles a fait remonter le constat d'une augmentation du pH de l'eau du Canal. Dans l'analyse des données graphiques, on constate que ce n'est pas une augmentation extraordinaire, mais si on compare avec 2024, on observe quand même une plus grande augmentation. BE a proposé comme explication le raisonnement suivant : la chlorophylle a augmenté, il y a donc plus d'algues. Les algues consomment le CO₂ pour produire de l'oxygène (une augmentation de l'oxygène était également visible). La consommation du CO₂ baisse l'acidité de l'eau et donc le pH augmente.

L'année 2025 a connu que 2 événements pluvieux qui ont été remontés à la Plateforme des opérateurs de l'eau, celui du 24/07/2025 et celui du 03/09/2025. Par ailleurs, la commune de Forest a sollicité Vivaqua et Hydria pour recevoir des informations sur les raisons de la saturation du réseau d'égouttage lors de cet événement pluvieux.

PRINCIPAUX APPORTS DE LA PLATEFORME AU SECTEUR DE L'EAU POUR L'ANNÉE 2025	
1.	L'année 2025 a marqué une étape structurante pour la Plateforme, avec le lancement des travaux du futur Plan de Gestion de l'Eau 2028-2033 . C'est un travail de définition d'une vision commune, des objectifs et des actions pour la réaliser.
2.	Fruit des investissements réalisés ces dernières années, notamment sur la station d'épuration Sud, les déversoirs d'orage et le maillage bleu, les analyses confirment une amélioration globale de la qualité de l'eau en région bruxelloise. Par ailleurs, l'intégration systématique de la gestion dynamique du réseau par Hydria et l'aboutissement de l'étude du Port de Bruxelles sur les déchets flottants témoignent d'une volonté commune d'améliorer la gestion opérationnelle, malgré un contexte institutionnel incertain.
3.	La Plateforme s'était fixé comme l'un des objectifs 2025 de sensibiliser aux enjeux de l'eau d'autres entités régionales . Ces entrevues ont été riches et témoignent de la vitalité de la Plateforme : Perspective sur la construction du bassin tampon dans le bassin versant Molenbeek, Beliris pour les projets le long du Canal et les difficultés à la mise en œuvre de la GiEP, la SLRB pour la clarification sur les conditions de rétrocession de bassins d'orage, etc. Ces rencontres ont permis de mettre l'accent sur les enjeux de l'eau dans les missions de ces différentes entités.
4.	Dans le contexte politique d'affaires courantes, la Plateforme confirme son rôle central de coordination, d'anticipation et de mise en cohérence des actions en matière d'eau en région bruxelloise. Comme pour la fin de l'année 2024, certains projets ont cependant été bloqués en 2025 par manque de portage politique.

3. SYNTHÈSE DES ACTIONS ET DES DISCUSSIONS 2025 AU SEIN DES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

Le but de ces groupes de travail est de rechercher des solutions techniques à l'échelle de la Région dans la mise en œuvre de la politique de l'eau et de dégager des pistes de réflexion dans des thématiques particulières.

L'année 2025 a été utilisée pour réaliser un bilan du fonctionnement de ces différents GT après 10 ans de fonctionnement. Cela a permis de constater les forces, faiblesses, opportunités et menaces de chaque groupe ainsi que de proposer de nouveaux fonctionnements et de nouveaux objectifs. Dans cette dynamique, le GT Qualité des masses d'eau a pour l'instant été suspendu.

3.1. GT INONDATIONS

Deux GT ont eu lieu en 2025. Le premier GT, organisé exceptionnellement au centre de crise bruxellois, s'est centré autour de la présentation finale du PPUI Inondation et de l'outil de gestion de crise « Paragon ». Il a également permis aux membres de la Plateforme de rencontrer, au sein de leurs infrastructures, les personnes impliquées au centre de crise (avec leur rôle respectif) en cas de crise provinciale, en particulier les membres du Situation Center (SitCen). Le deuxième GT a permis de partager les avancées dans « l'opérationnalisation du PPUI Inondation » auprès des communes et autres OIP. La mise à jour des cartes d'inondation a été présentée et des discussions ont eu lieu pour inclure explicitement le refoulement d'égout en voirie.

3.2. GT CARTO

Un GT a eu lieu en 2025, autour de la mise en commun des données SIG des différents opérateurs. L'inter-comparaison des données entre opérateur a permis d'identifier les valeurs (de niveau radiers principalement) manquantes ou incohérentes. Le suivi des points d'action a été fait également afin d'aboutir au produit final de cartographie intégrée inter-opérateur. Ce projet, à l'origine de la création de ce GT, a nécessité de nombreuses années de collaboration et de mesures sur le terrain. Il sera clôturé et présenté en 2026 ; le mandat du GT sera alors à renouveler et de nouvelles missions pourront lui être confiées.

3.3. GT LEX

Les travaux de ce groupe de travail débutés au premier semestre 2024 ont été mis sur pause en 2025 en raison de la situation politique de la Région. Aucune réunion n'a eu lieu.

3.4. GT SÉCHERESSE

La cellule régionale « sécheresse » - regionale droogte cel - s'est réunie physiquement une seule fois en 2025.

Cette réunion s'est tenue le 29 avril en présence des principaux acteurs, ainsi qu'une personne du centre national de crise (NCCN) en qualité d'observatrice.

Comme chaque année, cette réunion est l'occasion de faire le point sur l'état de recharge des nappes et masses d'eau exploitées pour l'approvisionnement en eau de la Région de Bruxelles-Capitale (et les autres paramètres environnementaux) et d'envisager la situation pour les mois à venir.

Les discussions ont ensuite porté sur les indicateurs de suivi proposés, du cadre décisionnel à mettre en place selon les différentes phases (situation normale, phase de vigilance, phase d'alerte et phase de crise). Un exercice de gestion de crise a aussi été réalisé pour confronter ce cadre de décision à des scénarii fictifs.

Par la suite, la situation a été suivie de près mais la situation est toujours restée sous contrôle (situation normale) sur base de l'analyse des indicateurs.

La situation a été évaluée les 15 et 28 mai, 12 juin, 11 et 18 juillet, 12 et 25 août et 15 septembre. Le tableau de bord des indicateurs mis à jour a été communiqué aux différents acteurs de la cellule.

3.5. GT DÉVERSEMENT

Trois GT déversements ont eu lieu en 2025.

Le premier GT a permis de partager les conclusions de l'étude (commandée par BE) sur l'aménagement du déversoir Molenbeek. L'étude de modélisation de l'émissaire Rive gauche réalisée par Vivaqua, qui incluait ce projet d'aménagement, a également été présentée. Celle-ci a démontré la pertinence de l'aménagement proposé au déversoir

Molenbeek. Hydria a partagé les premières analyses des concentrations d'eau lors des épisodes de déversement. Ces concentrations sont analysées afin de déterminer celles de référence pour le calcul des charges annuelles rejetées, comme l'exige la révision de la directive sur les eaux urbaines résiduaires (aussi nommée DERU ou UWWTD). Il est proposé d'utiliser les concentrations à l'entrée des STEP comme valeur pour caractériser les rejets.

Le deuxième GT a permis de présenter les études menées par Vivaqua pour réduire les déversements d'orage concernant le centre-ville (déversoir Spaghetti et Nouveau Maelbeek en particulier). La mise en œuvre concrète de l'aménagement du déversoir Molenbeek a également été discutée et réalisée dans les semaines qui ont suivi. Depuis fin septembre, ce déversoir principal est donc réaménagé, grâce à la collaboration de tous. Le suivi de l'impact de cet aménagement sur la réduction des déversements est en cours. Le cas du déversoir Charroi a été introduit.

Le dernier GT s'est penché sur les nouvelles mesures du PGE qui concernent les déversements d'orage, ainsi que sur les besoins (en termes de données et d'études) pour la rédaction future du Plan de Gestion Intégrée des Eaux Résiduaires Urbaines (nouveau imposée par la nouvelle DERU). Les questions spécifiques à la mise en œuvre de la GiEP (permettant également la réduction des déversements d'orage) ont été introduites dans ce GT (notamment l'infiltration en zone d'impétrants, les conditions d'acceptation des eaux de pluie dans le réseau d'égouttage, ...). Les discussions GiEP seront poursuivies en 2026.

PRINCIPAUX APPORTS DES GT THÉMATIQUES AU SECTEUR DE L'EAU POUR L'ANNÉE 2025	
1.	Les GT Inondations et carto, on permis d'avancer sur des outils. D'un côté, la prise de connaissance de la version finale du PPUI Inondation du centre de crise et de l'autre l'aboutissement d'un produit final de cartographie intégrée inter-opérateurs.
2.	Les discussions du GT Sécheresse ont permis d'avancer sur le cadre décisionnel et la mise en situation d'une gestion de crise avec des scénarii fictifs.
3.	Un focus a été mis sur le GT déversement. L'avancée majeure étant le réaménagement du déversoir Molenbeek. Les questions de la GiEP et le Plan de Gestion Intégrée des Eaux Résiduaires Urbaines dans le cadre de la transposition de la DERU sont également des apports notables.

4. SYNTHÈSE DES ACTIONS ET DES DISCUSSIONS 2025 AU SEIN DES GROUPES DE TRAVAIL PAR BASSIN VERSANT

Ces groupes de travail permettent d'avoir une discussion privilégiée entre les opérateurs de l'eau et les communes. Par conséquent, au cours de chaque réunion, un tour de table permet d'aborder les projets « eau » passés, présents et futurs réalisés sur le territoire de chaque commune. Les représentants des communes sont libres de venir accompagnés s'ils le jugent opportun.

4.1. POINTS GÉNÉRAUX

a. Réunion des référentes et référents communaux eau

Depuis l'année 2024, un nouveau fonctionnement des groupes de travail par bassin versant a été mis en place. Les groupes de travail par bassin versant sont organisés uniquement entre les communes et Bruxelles Environnement. Les opérateurs de l'eau se tenant à disposition des communes sur demande. Une réunion du réseau des référentes et référents eau a été organisée le 2 décembre 2025. Durant l'après-midi, les opérateurs de l'eau étaient présents.

Les échanges de la matinée entre les référents eau ont mis en évidence plusieurs freins à l'avancement des projets liés à l'eau dans les communes :

- Des difficultés à mobiliser les budgets, malgré l'existence de subsides
- Un accompagnement régional insuffisant pour la gestion des infrastructures liées aux cours d'eau
- Des changements politiques qui remettent en cause les engagements pris
- Des difficultés de communication en interne
- Une coordination complexe avec les impétrants et la forte densité de réseaux en sous-sol bruxellois
- Un manque de rigueur chez certains prestataires externes
- Une baisse d'expertise des bureaux d'études en gestion intégrée des eaux pluviales, alors même que les compétences des agents techniques communaux se renforcent

Un exercice participatif a permis d'explorer les enjeux de l'utilisation rationnelle de l'eau, l'accessibilité à l'eau potable

et l'accès aux sanitaires. Ceci afin d'inspirer les communes et BE.

BE a partagé l'arrivée en 2026 d'une page web à destination des citoyens liée aux remontées de nappe phréatique, d'un outil de comparaison des coûts de la GiEP en voirie, d'un marché public permettant d'établir des diagnostics de dispositifs GiEP et d'un outil cartographique de déconnexion.

Durant l'après-midi, les avancées dans le secteur de l'eau ont été présentées :

- Les investissements pour lutter contre les déversements vers le milieu naturel de Vivaqua et d'Hydria
- Les résultats de l'étude sur les flottants du Port de Bruxelles
- L'illustration de projets de GiEP, réalisés et à venir de Bruxelles Mobilité
- La nouvelle carte inondations de Bruxelles Environnement

La journée s'est clôturée par un world café entre les représentants de Vivaqua, Hydria, Bruxelles Mobilité, Urban et les référents eau.

b. Sujets transversaux des GT par bassin versant

Lors de chaque réunion par bassin versant, les éléments suivants ont été abordés :

- La définition des responsabilités entre les gestionnaires des ouvrages d'art (pertuis, pont, ...) et les gestionnaires des cours d'eau.
- Dans le cadre de la mise à jour de l'atlas du réseau hydrographique, un travail de collaboration entre les communes et BE a été mis en place pour lister les étangs privés et communaux.
- La définition des objets « eau » dans le cadre de la révision du PRAS
- Les évolutions de la carte reprenant les ouvrages exemplaires en GiEP en région bruxelloise
- La consultation publique sur les questions importantes du PGE 4

- L'opération quickwin qui permet aux communes de réaliser des audits eaux pluviales d'un site communal afin d'identifier les actions faciles à mettre en œuvre
- Le marché « Repair & design » permettant d'établir des diagnostics pour des dispositifs GiEP déjà en place et de proposer des solutions
- Le retour d'expériences sur le fonctionnement des subventions
- Le sujet des solutions pour accompagner les communes par rapport aux remontées de nappes: les contacts de BE avec Buildwise, le midi de l'eau sur le thème du bâti en zone inondable et les exemples des actions mises en place par Ixelles.
- La suspension temporaire des services du Facilitateur eau, dont les communes sont des bénéficiaires importants
- L'impact négatif de l'absence de Gouvernement bruxellois: absence de budget, de projets et de vision. C'est un coup de frein à de nombreux projets eau.

4.2. GT SENNE -NEERPEDEBEEK-VOGELZANGBEEK

Communes invitées à ce GT : Molenbeek-Saint-Jean, Bruxelles-Ville, Anderlecht, Evere et Koekelberg.

Le GT Senne s'est réuni en juin 2025 avec les représentants des communes de Bruxelles-Ville, d'Anderlecht et d'Evere.

Il a été décidé cette année d'à nouveau réunir les vallées Senne, Neerpèdebeek et Vogelzangbeek.

Les débordements du collecteur dans la vallée du Vogelzangbeek ont été discutés afin de définir les actions coordonnées entre Anderlecht et les opérateurs de l'eau.

Concernant la vallée du Neerpèdebeek, BE a identifié plusieurs ponts en mauvais état et a invité la commune à traiter cela. BE travaille à l'identification des zones où des travaux de stabilité des berges sont nécessaires et cela en concomitance avec les résultats du diagnostic hydromorphologique.

Pour la vallée de la Senne, un des signes très positif de l'amélioration de la biodiversité pour l'année 2025 est

l'apparition d'un castor (un deuxième a également été aperçu plus tard dans l'année).



Image du castor le long de la Senne

4.3. GT Geley(i)tsbeek

Communes invitées à ce GT : Forest, Uccle et Saint-Gilles.

Les communes d'Uccle et de Forest étaient présentes.

En parallèle à la réunion, une rencontre avec Saint-Gilles a été organisée afin de trouver des solutions aux difficultés à être représentés en GT. Ces réunions étant mises en place pour les communes, il est important qu'elles puissent y participer.

Pour un passage à l'action suite à l'étude sur le potentiel de déconnexion, les bâtiments du Wiels et du BRASS ainsi que le site de l'Hôpital Molière ont été sélectionnés. Les recommandations ont été discutées lors de cette réunion.

Le GT a également permis d'aborder de nombreux sujets techniques sur les avancées des travaux et études du mailage bleu dans les vallées du Geleitsbeek et Geleystsbeek: le classement du site Wiels, la responsabilité des tuyaux séparatifs au stade de foot du Bempt, la connexion de la source du Calvaire au Kakenbeek, les travaux au parc de la Sauvagère, les investigations menées au niveau de l'Ukkelbeek, la réparation des berges du Melkriek, l'envoi d'eaux pluviales vers le Kinsensbeek, etc.

4.4. GT Maelbeek

Communes invitées à ce GT : Schaerbeek, Saint-Josse, Etterbeek et Ixelles.

Le GT était au complet avec des représentants de chaque commune, ce qui a permis une bonne richesse dans les échanges.

La proposition d'arrêté pêche a été présenté à la commune d'Ixelles afin que la commune puisse proposer une réglementation en miroir avec celle de la région.

Pour la discussion sur la mise-à-jour de l'atlas, Ixelles a signalé avoir été interpellé par ses habitants quant à l'absence du Maelbeek. Il est rappelé que malheureusement, l'atlas reprend une situation de fait (le cours d'eau n'existe plus) et non historique. Toutefois, cela n'empêche pas de réfléchir à la manière dont l'histoire du Maelbeek pourrait être mise en avant (sur internet et dans l'espace public).

BE a profité de cette réunion pour informer les communes de son travail sur des contenus de sensibilisation :

- Une page web pour mieux comprendre les problèmes liés aux remontées de nappes
- Un logigramme afin d'aider les citoyens à identifier le problème d'inondations et les solutions
- Un historique par bassin versant pour comprendre la gestion qui a été réalisée pour chaque cours d'eau.

Cette année, la commune d'Etterbeek a présenté quelques aménagements GiEP réalisés sur son territoire : le square Forte Dei Marmi, l'avenue du Préau et les projets sur les cours de récréation.



Avenue du Préau, Etterbeek

Schaerbeek a partagé ses avancées dans la prise en compte de la thématique eau dans sa commune par la création d'une cellule d'échanges sur l'eau et les avancées du plan communal eau.

4.5. GT Molenbeek

Communes invitées à ce GT : Ganshoren, Jette, Berchem-Sainte-Agathe et Bruxelles-Ville.

Le GT était au complet avec des représentants de chaque commune, ce qui a permis une bonne richesse dans les échanges.

Lors de cette réunion, BE a partagé plusieurs avancées concernant la gestion du réseau hydrographique de la vallée du Molenbeek : la préparation de la renaturation des berges de l'étang du Kloosterbeek, le curage du marais de Jette, la stratégie mise en place pour limiter les curages du Molenbeek et du marais de Ganshoren, la gestion des crises de cyanobactéries, etc.

Les projets de désimperméabilisation et de végétalisation sont assez prolifiques dans cette vallée tant dans ceux réalisés que par ceux envisagés par les équipes techniques : site des plantations de Jette, le clos Jecta (Jette), le garage communal de Ganshoren, les projets envisagés à Berchem-Sainte-Agathe sur le triangle à la sortie du bois du Wilder et la Drève des Maricolles, l'étude de déconnexion des eaux pluviales du site de l'hôpital Brugmann de la Ville de Bruxelles, les travaux de déconnexion des eaux pluviales du Trademart (Ville de Bruxelles), etc.

Pour terminer, la réunion a permis d'aborder le fonctionnement de certaines primes de la Ville de Bruxelles. Celle soutenant la lutte contre les inondations avec un partenariat avec Vivaqua a dû être revue afin de simplifier la transmission de l'expertise vers les citoyens. Il est proposé maintenant qu'il y ait une rencontre avec Vivaqua et la fourniture de demande de courriers type pour les demandes de devis.

4.6. GT Woluwe

Communes invitées à ce GT : Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre, Auderghem et Watermael-Boitsfort.

Le GT Woluwe de 2024 ayant été reporté début 2025, il y a eu deux réunions de ce GT cette année.

- La première réunion a réuni les représentants des communes de Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Pierre et Woluwe-Saint-Lambert.

Quelques études et travaux du maillage bleu ont été discutés : la planification de la restauration du puits entre l'étang du Bergoje et la Woluwe, la gestion de l'étang du parc Malou et du parc des sources, etc. Un point a également été fait dans ce GT en ce qui concerne la révision de l'arrêté pêche ainsi que la mise-à-jour des activités autorisées sur les étangs communaux.

La réunion a été l'occasion pour WSL d'expliquer la problématique des inondations récurrentes de la chaussée de Roodebeek/Rue de la Charrette.

Les contenus existants pour sensibiliser les particuliers à la GiEP ont été partagés par BE à la demande des communes.

Par ailleurs, les communes ont exprimé la volonté d'inclure la GiEP dans leurs plans climat respectifs.

- La seconde réunion de l'année a réuni les représentants des communes de Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre et Auderghem.

Lors de cette réunion, un rappel a été fait concernant la répartition des responsabilités phytosanitaires : BE est responsable du cours d'eau jusqu'à la crête de berge mais au-delà de cette limite, il y a d'autres propriétaires.

WSL a partagé ses difficultés budgétaires par rapport au curage de l'étang Malou.

Le point a été fait sur l'état d'avancement des différents projets d'aménagements de désimperméabilisation et de végétalisation dans le bassin versant : le centre scolaire d'Auderghem, le projet Logis-Floréal à Watermael-Boitsfort, le stade Fallon et le quartier Hof Ten Bergh à Woluwe-Saint-Lambert, les travaux du quartier des Vennelles et de l'église Saint-Pierre à Woluwe-Saint-Pierre.



Quickwin – Déconnexion des eaux pluviales de la maison communale de Woluwe-Saint-Lambert

PRINCIPAUX APPORTS DES GT PAR BASSIN AU SECTEUR DE L'EAU POUR L'ANNÉE 2025	
1.	L'apport principal de ces GT se joue dans le partage d'expériences ainsi que le renforcement du réseautage .
2.	Pour la deuxième année consécutive, la réunion des référents eau et de la Plateforme a rencontré un franc succès. Ce format favorise des échanges plus directs et constructifs, tant en matière de partage d'informations que de mise en commun des difficultés rencontrées sur le terrain.
3.	Enfin, au sein des GT bassins versants, l'une des difficultés majeures de l'année concerne l'absence de Gouvernement bruxellois de plein exercice . Cette situation a des conséquences concrètes : blocage des subventions communales, suspension de services d'accompagnement tels que le Facilitateur eau et difficulté à porter une vision ambitieuse et intégrée de la gestion des eaux pluviales. Cette absence constitue un frein important et marque un recul net par rapport aux avancées réalisées ces dernières années sur les enjeux de l'eau.

5. PISTES DE RÉFLEXION POUR L'ANNÉE 2026

L'année 2026 offre la perspective de continuer le travail de rédaction du Plan de Gestion de l'eau 2028-2033, le travail de transposition de la Directive relative au traitement des eaux résiduaires urbaines dans le droit bruxellois tout en y implémentant les enjeux spécifiques de la région bruxelloise: la lutte contre les inondations, les phénomènes de sécheresse et le développement de la gestion intégrée des eaux pluviales.

Le travail d'analyse mené au sein des GT thématiques devrait connaître des évolutions significatives en 2026. Plusieurs ajustements sont attendus : le renouvellement du mandat du GT Carto, la définition d'objectifs clairs et partagés pour le GT Lex (avec un Gouvernement de plein exercice), ainsi qu'un renforcement du pilotage inter-opérateurs pour le GT Déversement. Ces adaptations permettront de consolider la gouvernance des GT et d'en accroître l'efficacité. Le travail sur les discussions GiEP au sein du GT déversement seront poursuivies en 2026 ainsi que les réflexions sur les améliorations du déversoir Charroi.

En définitive, il est certain que l'arrivée d'un nouveau Gouvernement de plein exercice est attendue et influencera le travail de la Plateforme des opérateurs de l'eau.



Déversoir Charroi

6. CALENDRIER DES RÉUNIONS

Il y a eu 9 réunions de la Plateforme des opérateurs de l'eau, celles-ci ont eu lieu aux dates suivantes :

- 23 janvier 2025
- 19 février 2025
- 20 mars 2025
- 23 avril 2025
- 22 mai 2025
- 25 juin 2025
- 4 septembre 2025
- 1 octobre 2025
- 3 décembre 2025

Chaque groupe de travail par bassin versant a eu lieu une fois, minimum, sur l'année aux dates suivantes :

- Le GT Senne- Neerpedebeek-Vogelzangbeek: 11 juin 2025
- Le GT Gelei/ytsbeek: 21 mai 2025
- Le GT Maelbeek: 3 septembre 2025
- Le GT Molenbeek: 16 octobre
- Le GT Woluwe: 23 janvier 2025 et le 20 novembre 2025
- Réunion de rencontre de la Plateforme et des référents eau: 2 décembre 2025

Les groupes de travail thématiques se sont réunis aux dates suivantes :

- Le GT Inondations: 24 février 2025 et 19 novembre 2025
- Le GT Carto: 26 septembre 2025
- Le GT Lex: aucune réunion en 2025
- Le GT ('cellule régionale') Sécheresse: 29 avril 2025
- Le GT Déversement: 13 janvier 2025, 8 septembre 2025 et 11 décembre 2025



VIVAQUA

